



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Charente
Et la 1^{ère} Compagnie des Archers de Cognac
vous invitent à la



4^{ème} édition du
Trophée Départemental des Mixtes
Le 12 Mars 2023

Gymnase de Saint-Même, Allée des Jardins 16720 Saint-Même-Les-Carières

Compétition amicale entre équipes mixtes de club (une archère et un archer du même club - possibilité pour les clubs de présenter plusieurs équipes dans la même catégorie).

Quatre catégories ouvertes :

| | Distance de tir | Blason |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Néo-licenciés (1 ^{ère} licence à partir du 01/09/2021) | 18 m | 60 cm |
| Arcs nus (B, M, C, J, S1, S2, S3 confondus) | 18 m | 60 cm |
| Arcs à poulies (C, J, S1, S2, S3 confondus) | 18 m | 40 cm (trispots) |
| Arcs classiques (B, M, C, J, S1, S2, S3 confondus) | 18 m | 40 cm |

Rencontre ouverte à tous les archers licenciés (hors licences Découverte et sans pratique).
Les clubs vainqueurs seront prioritaires pour envoyer, s'ils le désirent, une équipe au Trophée National des Mixtes (27 et 28 mai à Chennevières sur Marne - 94)

| Déroulement | |
|----------------------------------------------------------------------|-------|
| Ouverture du greffe | 14h00 |
| Echauffement à la distance | 14h30 |
| Tirs de qualification par équipe mixte (5 volées) | 14h45 |
| Pause | 15h15 |
| Matchs de poule | 15h30 |
| Pause | 16h40 |
| Big shoot-off | 16h50 |
| Résultats et pot de l'amitié (en fonction de la situation sanitaire) | 17h00 |

La tenue blanche ou de club sera souhaitée. Il sera demandé de présenter au greffe une licence avec photo, une licence dématérialisée avec photo sur support informatique (téléphone, tablette, ...) ou de communiquer le n° de licence avec nom et prénom et justificatif officiel d'identité.

Engagement : 2 € / archer

Inscriptions à envoyer avant le 09/03/2023, par mail : arc.charente@gmail.com



Règlement

Qualification par équipe : 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) - 1min20/volée

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Organisation des poules :

- De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (Si 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).

- De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

- De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

Fonctionnement :

- Match en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) : set gagné donne 2 points, égalité donne 1 point aux 2 équipes ; la première équipe à 5 a gagné ; Si 4-4 : tir de barrage.

- Toutes les équipes d'une poule se rencontrent. Victoire match = 2 points pour le classement. Quand nombre impair d'équipes : match à vide donne une victoire 5-0.

- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera sur les points set, ensuite le score des qualifications. Si l'égalité persiste un tir de barrage sera alors nécessaire.

Big Shoot Off:

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la rencontre. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. En fonction du nombre de poules, on a le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off.

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tirent une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur du trophée.